

Requalification de la RN 20, où en est-on ?



Tous les Urbisylvains se posent des questions, les associations se mobilisent, les rumeurs courent. Quelle est la situation exacte concernant le réaménagement de la RN 20 ?

Pour rappel, le Syndicat mixte d'étude RN 20 a été créé fin 2009. Composé de représentants du Conseil Général, des intercommunalités et des communes riveraines, ce syndicat a pour objet :

- de réaliser un schéma de référence pour la requalification urbaine et économique de la RN 20 autour d'un transport en commun en site propre (TCSP) reliant Arpajon à Massy en moins de 40 minutes ;
- d'être l'interlocuteur du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France) pour l'implantation de ce TCSP ;
- de trouver des financements ;
- d'impulser une réflexion avec les communes pour réglementer la publicité le long de la RN 20 (La Ville du Bois vient de voter un nouveau règlement local de publicité

qui va permettre de diminuer drastiquement, dans un délai réglementaire de 2 ans, le nombre et la taille des panneaux publicitaires).

L'étude, qui est encore en cours, a permis de dégager un consensus de principe entre les membres, ce qui est indispensable pour intégrer les orientations prises dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de chaque commune.

Pour ce qui concerne La Ville du Bois, le boulevard urbain aura une largeur de 33 mètres. Le tracé exact n'est pas encore figé ; il ne sera pas rectiligne pour éviter un effet corridor de Longjumeau à Montlhéry. Les surfaces nécessaires seront prises de façon équitable sur les territoires des communes concernées.

La hauteur des constructions le long du boulevard sera variable avec un maximum de R+3 avec attique (soit rez-de-chaussée + trois étages + combles partiels).

Sur le tracé, il y aura 4 carrefours à feux (centre commercial VDB, Joncs Marins, Cailleboudes, Graviers) et 3 stations TCSP (Joncs Marins, Cailleboudes et Graviers). Les emplacements précis de ces carrefours et de ces stations, ainsi que le tracé du boulevard urbain, devraient être soumis au vote avant la fin de l'année.

Il faut comprendre que l'approbation du projet ne permettra pas de commencer des travaux d'importance. En effet, l'étude est basée sur la création d'un TCSP qui doit être entériné par le STIF et il faut monter le financement. Les démarches administratives nécessaires, compte tenu du calendrier de mise en place de la nouvelle organisation territoriale (élections des nouveaux conseillers territoriaux en 2014, en remplacement des conseillers régionaux et généraux), ne devraient pas aboutir avant 2014 et un début de rénovation n'est pas possible avant 2015... voire 2016.

Malgré ces dates lointaines, cette étude est très importante car, prise en compte dans les PLU des communes, elle permettra de préparer correctement l'avenir et de réaliser des opérations ponctuelles cohérentes.

Ainsi, pour La Ville du Bois, le projet dit RGC (création de logements au coin de la RN 20 et de la rue des Cailleboudes) va débuter en 2012. Par ailleurs, en accord avec les communes voisines Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux, et avec l'appui d'Europ'Essonne, nous demanderons au Conseil Général la réalisation à court terme du rond point du Petit Ballainvilliers pour faciliter l'accès au Val d'Orge sans passer par le rond point du centre commercial de La Ville du Bois.



Dans "le Forgeron" de mai 2011, le magazine de Montlhéry, un article est paru sur la RN 20, faisant l'écho de la position de trois associations locales. Nous en reprenons ici le contenu intégral.

RN 20 : s'unir pour être mieux écouté

Trois associations, "A10 gratuite", présidée par Mr Jean Claude Lagron, "Bien Vivre à la Ville du Bois" présidée par Mr Gérard Tessier et le "Comité Nationale 20", présidé par Mr Thierry Monod, ont décidé d'unir leurs potentiels pour que leurs revendications, qui se rejoignent en de nombreux points, soient enfin véritablement écoutées par les élus, entendues par l'Etat afin que de véritables décisions soient prises. Quelles sont les revendications majeures de chaque association et dans quel contexte se posent-elles ?

Ce que veut "A10 gratuite"

Créée en juillet 2001 "A10 gratuite" agit pour la défense des usagers et des riverains des tronçons franciliens des autoroutes A10-A11 et pour leur gratuité. Ses objectifs sont donc à la fois économiques, sociaux et environnementaux. "A10 gratuite" ne revendique pas un privilège. Elle demande que le principe d'égalité des franciliens dans l'accès aux infrastructures autoroutières soit respecté. Cet état de fait a de multiples conséquences dans tout le sud francilien.

Tout d'abord, le péage coûte très cher aux franciliens du bassin de l'A10, bassin dépourvu de transports collectifs alternatifs. Il peut en coûter 1 500 € par an pour un usager pour ses trajets domicile-travail. En second lieu, le péage provoque un transfert considérable de trafic automobile et poids lourds sur le réseau secondaire (dont la RN 20), au détriment des populations riveraines, de l'environnement, de la sécurité routière, des finances locales.

La gratuité des tronçons franciliens A10-A11 est financièrement parfaitement réaliste.

C'est au cours de son action que "A10 gratuite" a pu prendre toute la mesure que le combat qu'elle mène depuis dix ans répond directement aux préoccupations des populations riveraines de la RN 20. Elle se félicite des liens coopératifs établis avec les associations qui les représentent, notamment le "Comité Nationale 20" et "Bien Vivre à la Ville du Bois".

Aujourd'hui des négociations sont enfin engagées avec l'Etat en présence des acteurs concernés par ce dossier. Leur succès dépendra de la poursuite et du renforcement de la mobilisation des populations et des élus mais aussi, et surtout, de la volonté du gouvernement pour aboutir à de justes et efficaces décisions. La solution durable des problèmes entourant le trafic sur la RN 20 en dépend.

Pour en savoir plus : <http://a10gratuite.free.fr>

Contact : a10gratuite@free.fr

Ce que veut "Bien Vivre à La Ville du Bois"

Comme toutes les communes jouxtant la RN 20, La Ville du Bois devient une zone de transit, principalement aux heures de pointe

du matin et du soir, lorsque l'axe est saturé. Insécurité des piétons, saturation des voiries principales non adaptées, pollutions et nuisances diverses sont notre lot quotidien.

Nous avons engagé un partenariat avec "l'Association A10 Gratuite", car la gratuité de l'A10 pour les Sud Franciliens allègerait le trafic sur la RN 20. En effet, différentes études effectuées sur les jours de la semaine, montrent qu'environ 80 % des véhicules empruntent la RN 20 pour des liaisons domicile/trajet.

Par ailleurs, du point de vue de "Bien Vivre à La Ville du Bois", une volonté affirmée de l'Etat et des Collectivités Territoriales concernées de réussir la requalification de la RN 20 en boulevard urbain, allée à une offre de transports en commun adaptée, représente une opportunité majeure d'améliorer notre cadre de vie.

Pour en savoir plus : www.bvvb.org

Contact : info@bvvb.org

Ce que veut le "Comité Nationale 20"

Depuis plus de 40 ans, les habitants des villes traversées par la RN 20 en Essonne revendiquent auprès des élus de droite comme de gauche, la réduction du trafic sur cet axe. Les raisons en sont évidentes, dangers, pollutions, bruits (78 dB)... Certaines portions de la RN 20 ont été adaptées ce qui montre que lorsqu'un élu le souhaite, cela devient possible : le trafic y a été réduit, les abords aménagés, la vitesse diminuée, permettant aux habitants de vivre normalement à ses abords. Ce n'est pourtant toujours pas le cas des villes comme la Ville du Bois, Montlhéry, Linas ou tant d'autres. Une récente étude de l'Institut National Veille Sanitaire (INVS) publiée en mars 2011, baptisée Aphekom, a confirmé qu'en France, la pollution aux microparticules était responsable de milliers de décès et qu'une réduction de ces polluants, émis par les moteurs diesel, pourrait sauver au moins 25 000 personnes par an. Or la RN 20, du fait de son trafic, émet non seulement des microparticules mais aussi un excès de dioxyde d'azote et de benzène, un cancérigène. Selon Air Paris, les abords de la RN 20 sont une des zones les plus polluées d'Ile-de-France.

Le trafic sur la RN 20 est 7 fois plus important et des écoles comme celle du Sacré Cœur à Montlhéry, où des enfants de la maternelle ou CM2 passent leurs journées, est située à moins de 100 mètres de la RN 20 !

C'est pourquoi, le Comité Nationale 20 réclame de manière urgente la réduction immédiate de la vitesse à 50 km/h dans les zones habitées traversées par la RN 20, la création de passages protégés, et la mise en place de dispositifs faisant respecter l'interdiction de circulation des poids lourds (les 3 000 poids lourds par jour émettent la pollution de 30 000 voitures)."

Pour en savoir plus : www.comite-nationale-20.fr

Contact : comitenationale20@gmail.com